

Généralités

Ce cycle s'adresse principalement aux représentant-e-s des salariés dans les caisses de pension, en place ou en voie de l'être, mais également aux permanents syndicaux, ainsi qu'aux personnes concernées par les problèmes de la prévoyance professionnelle. Il a pour but de leur permettre d'assumer au mieux leurs fonctions. Lors de chaque journée, un thème relatif à la prévoyance professionnelle est développé, permettant de riches échanges entre les participant-e-s. Une attestation est délivrée en fin de cycle.

Frais

- Les représentant-e-s des salarié-e-s dans un conseil de fondation et leurs suppléant-e-s peuvent prétendre à la prise en charge des frais de séminaire par leur caisse (art. 51 LPP).
- Pour les membres des fédérations de l'USS affiliées à Movendo, certaines journées peuvent être prises en charge par leur fédération, selon leur règlement interne.
- Les membres individuels ARPIP bénéficient du tarif préférentiel (frais de cours : CHF 230.–/jour).

Inscription

- Il est conseillé de suivre l'ensemble des modules du cycle.
- Si vous estimez n'avoir besoin que de certains contenus, vous avez la possibilité de vous inscrire uniquement aux modules qui vous intéressent.
- Mentionnez sur votre bulletin d'inscription si vous désirez suivre l'entier du cycle en 2010/2011 ou simplement quelques-uns des modules. Indiquez également l'adresse complète de la caisse de pension à laquelle la facture doit être adressée.

<b>2010</b>	<b>Séminaires</b>	<b>Contenus</b>	<b>Interventions</b>
Je 16 sept. 10	Présentation de l'ARPIP - Introduction au cycle – présentation sommaire de la LPP  Gestion paritaire	Introduction au cycle, contenus et organisation - Présentation des structures et du fonctionnement de l'ARPIP; Présentation sommaire de la loi sur la prévoyance professionnelle  Définition du rôle et des responsabilités des membres du Conseil, questions controversées de la gestion paritaire. Les principes de la transparence et du droit à l'information.	Ghislain Cadoret, Movendo  Eric Mangué, avocat spécialisé en LPP
Je 14 oct. 10	Loi sur le libre passage, dispositions légales dans l'acquisition d'un logement et dans le cas du divorce	La loi sur le libre passage - La LPP dans l'acquisition de logement – Situation de divorce : à quoi dois-je penser ?	Eric Mangué, avocat spécialisé en LPP

Je 18 nov. 10	Politique générale de placements en capitaux	Cadre et conditions générales de placements, type de placements, structures d'un portefeuille, mécanismes boursiers	Caroline Schum et Roby Tschopp, Actares
Je 9 déc. 10	Investir de manière socialement responsable	Conditions cadres et légales en matière de placements éthiques. Droits de représentativité et de vote dans les assemblées générales d'actionnaires	Caroline Schum et Roby Tschopp, Actares
<b>2011</b>			
Je 17 fév. 11	Contrôle et surveillance	Rôle de l'organe de surveillance et des experts du fonds de garantie et de l'institution supplétive. Possibilités d'agissements des membres des représentants dans les caisses de pensions	Dominique Michel Favre, Office de surveillance du canton de Vaud
Je 17 mars 11	Lecture des comptes d'une caisse de pension – No 1	Sur la base d'exercices pratiques : Les caractéristiques des comptes d'une caisse de pensions, les différents postes du bilan et leurs rapports, les amortissements, les réserves légales et les réserves latentes	Didier Vogt, économiste
Je 21 avril 11	Lecture des comptes d'une caisse de pension – No 2	Présentation des comptes des institutions de prévoyance professionnelle et application des Normes Swiss GAAP RPC 26, révision des comptes d'une IP	
Je 19 mai 11	Expertise actuarielle d'une institution de prévoyance	Comment, sur la base d'une expertise, se rendre compte de la rentabilité d'une caisse de pension et comment définir les probabilités de rendements des placements et les objectifs des réserves	Coninco SA, actuaire
Je 16 juin 11	Divers calculs de prestations  Avenir de la LPP  Bilan et attestation de cycle	Exemples de calculs des prestations ; questionnement des participant-e-s  Point de vue fédéral sur l'avenir de la prévoyance professionnelle, réformes prévues, plénum de discussion  Bilan final de l'ensemble du cycle Remise des attestations	Coninco SA, actuaire  Responsable ARPIP et/ou Movendo